RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SÉNAT

Communiqué de presse

Paris, le 23 juin 2025

VÉRONIQUE GUILLOTIN

SÉNATRICE DE MEURTHE-ET-MOSELLE

ANNICK JACQUEMET

SÉNATRICE DU DOUBS

APPEL À UNE TRANSFORMATION GLOBALE DE L'OFFRE DE SOINS EN PÉRINATALITÉ

Le 17 juin 2025, 7 organisations professionnelles de la santé périnatale ont publié un communiqué faisant part de leur **unanime indignation** après l'adoption, à l'Assemblée nationale, de la proposition de loi du groupe LIOT visant à imposer un **moratoire sur les fermetures de maternités** publiques.

Le communiqué appelle les sénateurs à rejeter ou à amender cette proposition de loi, en **prenant appui sur les recommandations de notre rapport**, adopté le 10 septembre 2024 par le Sénat et intitulé *Transformation de l'offre de soins périnatals dans les territoires : le travail doit commencer*.

A l'initiative du groupe RDSE, ce rapport tend à mieux appréhender les raisons du **décrochage récent et soudain de la France** sur les indicateurs de mortalité infantile et de mortinatalité spontanée. Il propose également au Gouvernement une réorganisation de l'offre de soins périnatals autour de deux priorités : **renforcer la sécurité des accouchements** et assurer un **meilleur suivi en proximité pendant la grossesse et après l'accouchement**.

S'il y a **urgence à agir** pour améliorer la santé périnatale, la transformation de l'offre de soins ne pourra se faire qu'au regard, dans chaque bassin de naissance, d'une connaissance claire des besoins et des indicateurs de santé, de l'évolution de la natalité, ainsi que de la situation et des capacités de prise en charge des structures. Les fermetures inopinées et subies doivent laisser place à une **réorganisation de l'offre de soins anticipée et concertée, plutôt qu'à un moratoire temporaire** qui ne règlera en rien les difficultés actuelles et à venir.

Pour que le Sénat puisse apporter sa voix au débat actuel, en défendant une méthode et une réorganisation **plébiscitées par l'ensemble des professionnels** du secteur, nous avons **déposé une proposition de résolution reprenant les recommandations de notre rapport :** https://www.senat.fr/leg/ppr24-678.pdf.

Elle est actuellement en cours de cosignature par un grand nombre de sénateurs et sera proposée dans les semaines à venir pour une inscription à l'ordre du jour du Sénat.

CONTACTS PRESSE :
RUBEN HECHLER - COLLABORATEUR PARLEMENTAIRE DE VÉRONIQUE GUILLOTIN (06.45.36.08.68)
MAIL : V.GUILLOTIN@SENAT.FR